# LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649774531

La Séparation de l'Église et de l'État by Henri Martin

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

# HENRI MARTIN

# LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Trieste

# LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE

(a<sup>125)</sup>

# DE L'ÉTAT

ET

PAR

### HENRI MARTIN



### PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS.

> 1865 Tous droits réservés.

. .

100 h. 2.

1



12

.

.

130. 2. 3.

.

## PRÉFACE

Les débats soulevés par l'Encyclique du 8 décembre n'ont pas inspiré à l'auteur de cet écrit les idées qu'il y expose ; ils lui ont fourni l'occasion d'exprimer ce qui était, chez lui comme chez bien d'autres, une conviction dès longtemps formée.

La valeur de ces idées sur la liberté religieuse, qui n'est pas seulement liée à toutes les autres libertés, mais qui est réellement leur base commune et leur principe essentiel, la valeur de ces idées, disons-nous, est tout à fait indépendante des actes plus ou moins excessifs du Saint-Siége et de leur interprétation.

Comme nous avons, toutefois, pris texte de ces actes, qui ont donné lieu à des controverses beaucoup moins claires, à notre avis, que les actes mêmes, nous croyons devoir résumer ici les principaux incidents de cette campagne théologique.

A l'apparition du manifeste du pape, quelle a été l'impression générale? — Celle que nous avons, pour notre compte, traduite dans les pages qui suivent ; — l'impression d'une rupture décisive avec la société civile, avec le monde moderne.

Comment cette déclaration de rupture a-t-elle été accueillie par l'immense majorité, nous ne disons pas seulement du monde moderne, mais du monde catholique?

La réponse à cette question est dans la fameuse brochure de Mgr Dupanloup : l'évêque d'Orléans a opéré une diversion violente sur une question particulière, la question italienne, pour détourner les esprits de la question générale, puis tenté un effort habile pour atténuer, pour éteindre celle-ci en prétendant que la rupture n'est pas une rupture ; que la théorie est inoffensive ; qu'elle tolère, si elle ne respecte les faits ; que les principes mêmes ne sont pas si contraires !

Le succès de cette interprétation très-libre a été tel parmi les catholiques de France, que le contre-coup s'en est fait sentir vivement à Rome. Les partisans de la brochure ont annoncé ici, avec beaucoup d'éclat, que la plus haute approbation avait été accordée à l'éloquent apologiste ; qu'on l'avait remercié, du haut du Saint-Siége, d'avoir défendu l'Encyclique et le Syllabus contre les calomnies des journaux (epheméridum), sans bien expliquer, paraît-il, en quoi consistent ces calomnies.

On accepterait donc l'interprétation de Mgr d'Orléans?

Ainsi, l'on aurait confondu dans une même liste, dressée de la façon la plus évidémment systématique, les maximes du panthéisme, du matérialisme, du communisme, avec les principes les plus essentiels de la civilisation et de l'État moderne, pour les frapper tous ensemble d'une même condamnation ; l'on aurait condamné des maximes telles que celles-ei : « Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professor la religien qu'il aura réputée vraie d'après la lumière de la raison, »-et « l'Église n'a pas le droit d'employer la force; » — on aurait, enfin, résumé tous ces coups dans un suprême coup de massue, en couronnant la liste par cette 80° et dernière proposition condamnée :

« Le pontife romain peut et doit se réconvilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ! »

Tout cela pour aboutir à un commentaire qui ferait disparattre le tente et rendrait le manifeste absolument sans portée et sans but ; — tout cela pour désavouer le coup qui n'a pas porté et la tempête qu'on n'a pu soulever !

Ne nous hâtons pas de conclure.

La lettre apostolique adressée à l'évêque d'Orléans, n'a point été publiée : on affirme maintenant qu'elle n'approuve, en réalité, que la guerre au *Piément* et aux journaux, mais nullement l'interprétation doctrinale, qui ne seruit pas jugée bien conforme au « téritable esprit de l'Église. »

Quoi qu'il en soit, tandis qu'arrivait de Rome la lettre à Mgr Dupanloup, paraissait une autre lettre adressée, non plus à un prince de l'Église, mais à un prince temporel : c'était l'ultimatum du Saint-Siége à l'empereur du Mexique. Pour qu'un concordat seit possible entre Rome et l'empereur Maximilien, « il faut avant tout que la religion catholique, à l'exclusion de tout autre enlie dissident, continue à être la gloire et le soutien de la nation mexicaine ; que personne n'obtienne la faculté d'enseigner et de publier des maximes fausses et subversives; que l'enseignement, tant public que privé, soit dirigé et surveillé par l'autorité ecclésiasti-

#### — vi —

qué, et qu'enfib soient brisées les chaffies qui, jusqu'à présent, out retenu l'Église sous la dépendance et l'arbitraire du gouvernement civil. » Il faut aussi « défendre aux journaux d'insulter impunément les pasteurs, et d'attaquer la doctrine de l'Église catholique. »

Si l'on tolère, jusqu'à un certain point, que l'Encyclique soit voilée à Orléans, on la montre ainsi en pleine lumière à Mexico !

Du reste, à Rome même, à l'imprimerie de la Chambre apostolique, vient de paraître le recueil des actes pontificaux d'entre lesquels on a extrait le Syllabus (Acta S. S. D. N. Pii pp. IX, etc.). Nous lisons, à la page 197 (allocution consistoriale du 18 mars 1861), les passages suivants : « Nous demandons à ceux qui nous invitent à tendre la main à la civilisation d'aujourd'hui (hodiernæ civilitati)... si les faits sont tels qu'ils puissent induire le vicaire du Christ... à s'associer à cette civilisation d'aujourd'hui, par l'œuvre de laquelle arrivent tant de manx à jamais déplorables, et qui proclame tant d'opinions, d'erreurs et de principes funestes? - Cette civilisation moderne, tandis qu'elle favorise tout culte non catholique, et n'écarte aucunement des emplois publics les infidèles euxmêmes, et ouvre à leurs enfants les écoles catholiques, s'irrite contre les ordres religieux, contre les instituts fondés pour diriger l'enseignement catholique, etc. - Cette civilisation, tandis qu'elle prodigue les subsides aux instituts et aux personnes non catholiques, dépouille l'Église catholique de ses plus justes possessions, et emploie tous ses soins à diminuer la salutaire influence de l'Église elle-même, etc. >

Le fait est là tout aussi clair que dans la lettre à Maximilien. La théorie et la pratique sont d'accord.

Quelle est l'explication de tout ceci? — C'est que, dans la sphère de l'infaillibilité comme dans le monde profane, il y a des partis et des actions complexes et collectives. Deux partis sont en présence à Rome : les logicieus et les politiques. Les logiciens, ou les extrèmes, comme ou voudra les nommer, ont fait lancer l'Encyclique; ils révaient un vaste mouvement; ils l'ont eu, mais en sens inverse. La Société civile s'est levée tout entière contre une téméraire aggression ; elle s'est levée, dans le cercle officiel, avec le rappel au Concordat et aux articles organiques ; hors de ce cercle, avec

- vii -

— vm le cri, qui va grandissant, de la séparation de l'Église et de l'État.

L'attaque repoussée, l'armée ébranlée, l'évêque d'Orléans a, comme on l'a dit, chargé vaillamment afin de couvrir la retraite. Rome a félicité de son opportune intervention, avec plus ou moins de restrictions, l'organe du parti des politiques, ou, si l'on veut, des modérés; mais le parti de la logique n'en garde pas moins le cœur de Rome. En même temps qu'on remercie, mais sont toutes réserves, l'interprète qui accepte le fait d'une liberté mitigée, fort mitigée, en France, on lance la lettre qui réclame l'interdiction de toute liberté des cultes, d'enseignement et de presse au Mexique, et l'on félicitera sans doute demain Mgr de Ségur de cette autre brochure où les doctrines de la secte ultramontaine s'étalent dans toute leur crudité <sup>4</sup>.

Puisse venir bientôt ce régime de la vraie liberté religieuse où de telles choses ne seront plus une affaire d'État; où le gouvernement de la Société nouvelle n'aura plus à s'occuper des bulles de Rome; où les équivoques seront dissipées, le chaos débrouillé; où les âmes ne flotteront plus entre l'indifférence et l'habitude, et où les hommes, rendus à la sérieuse préoccupation des grands intérêts qui ne passent pas, seront groupés librement et activement selon leurs réelles croyances 1

#### HENRI MARTIN.

Post-Scaiprum.—Depuis que ces pages ont été écrites, a paru l'Avertissement sacré avec indulgences plénières, en forme de jubilé, publié, au nom du Saint-Siégo, par le cardinal-vicaire Patrizzi. Cette pièce donne pleinement raison à ce que nous nommions le parti des logiciens : elle signale, parmi les plus dangereuses erreurs propagées par les fauteurs d'iniquités :

« La funeste liberté de conscience et des cultes comme un droit de tout homme qui peut être sanctionné par la loi, ainsi que le prétendu droit, inhérent à chacun, de répandre par la presse. ou par toute aure voie, les idées les plus étranges et les plus erronées; faux principes, d'où découle aussi l'idée qu'on tente d'élever comme à la hauteur d'une loi suprême, à savoir la volonté du peuple, et ce qu'on appelle l'opinion publique. »

Ceci ne laisse rien à désirer et rien à discuter.

<sup>1</sup> Les Objections populaires contre l'Encyclique, par Mgr de Ségur.

## LA SÉPARATION

#### DE

# L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

### I

#### LA LIBERTÉ DES CULTES COMME EN AMÉRIQUE. (7 janvier 1865.)

Le 21 décembre, à la suite de l'Encyclique où le pape, en termes d'une virulence extrême, anathématise *in globo* l'esprit moderne sous toutes ses formes bonnes ou mauvaises, dans ses vérités comme dans ses erreurs, a paru le Syllabus ou catalogue des principales propositions condamnées, soit dans la présente Encyclique, soit dans les Allocutions consistoriales, Encycliques et Lettres apostoliques précédentes de Pie IX.

Nous en extrayons, pour bien éclaireir la situation, les articles qui nous ont paru les plus décisifs. Afin d'éviter toute discussion de mots, nous adoptons la traduction publiée, avec le texte latin, par la maison Adrien Leclère.

Le pape a condamné les propositions suivantes :

4º La révélation divine est imparfaite, et par conséquent sujette à un progrès continuel et indéfini qui réponde au progrès de la raison humaine.

2º Comme la raison humaine est égale à la religion elle-même, les sciences théo-

14

Donc le pape affirme les propotions suivantes :

1º La révélation divine est parfaite et complète, et, par conséquent, n'est pas sujette à un progrès indéfini qui réponde au progrès de la raison humaine. Aiusi, la religion n'est pas susceptible

Aiusi, la religion n'est pas susceptible de développements correspondent au progrès de la raison humaine.

2º Comme la raison humaine n'est point égale à la religion, les sciences théolo-